



COMUNE DI CERVIA

TAXE DE SÉJOUR ATTESTATION POUR EXEMPTION

Le/la soussigné(e) _____ né(e) _____ province _____

le ____/____/____ résident à _____ province _____

Rue/Place _____ n° _____ code postal _____ tél. _____

courrier électronique _____

N° D'IDENT. FISC.																	
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COORDONNÉES D'UN DOCUMENT D'IDENTITÉ VALABLE
(NUMÉRO DU DOCUMENT – AUTORITÉ ET DATE DE DÉLIVRANCE)

DÉCLARE

aux termes de l'art. 4, alinéas 1 et 2, du Règlement en matière de taxe de séjour dans la
Municipalité de Cervia, d'avoir séjourné du ____/____/____ au ____/____/____ auprès de l'établissement
d'hébergement appelé _____ pour les raisons suivantes :

☐ assistance à une personne hospitalisée auprès de l'établissement de santé appelé
_____ situé à Cervia, Rue/Place _____
du ____/____/____ au ____/____/____ **(l'exemption s'applique à l'accompagnateur du patient) ;**

☐ appartenance à la Police d'État et locale, aux autres forces armées ainsi qu'au corps national des
sapeurs pompiers et de la protection civile qui séjournent ici pour des exigences de service public ;

☐ conducteurs de bus et accompagnateurs touristiques qui fournissent leur activité d'assistance à
des groupes organisés par des agences de voyages et de tourisme **(l'exemption s'applique à chaque
conducteur de bus et à chaque accompagnateur touristique tous les vingt-cinq participants) ;**

☐ le personnel salarié du gérant de l'établissements d'hébergement qui, dans l'exercice de ses
fonctions professionnelles, séjourne en tant qu'hôtes gratuits dans des établissements
d'hébergement situés dans la municipalité de Cervia ;



COMUNE DI CERVIA

- ☐ personne invalide avec une invalidité d'au moins 80% ;
- ☐ l'accompagnateur d'une personne invalide à 80 % au moins, qui reçoivent également l'allocation d'aide (l'exemption s'applique à raison d'un accompagnateur par personne);

Le/la soussigné(e) a fait les déclarations et fourni les options et les informations ci-dessus tout en étant conscient(e) des sanctions pénales prévues en cas de mensonges et de déclarations trompeuses, comme prévu par l'art. 76 du Décret du Président de la République 445/2000, et du fait qu'en cas de déclarations inexactes il/elle sera déchu(e) des bénéfices découlant de la mesure adoptée conformément à la déclaration, comme prévu par l'art. 75 du Décret du Président de la République 445/2000.

La présente attestation est délivrée aux termes des art. 46 et 47 du Décret du Président de la République n° 445/2000 et ses modifications ultérieures, et remise au gérant de l'établissement.

Cervia, le _____

SIGNATURE DE DÉCLARANT

Renseignement sur le traitement des données à caractère personnel (art. 13 Règlement UE 2016/679)

La ville de Cervia, conformément à l'art. 13 du règlement UE 2016/679 du Parlement Européen (Règlement général sur la protection des données à caractère personnel, fournit les informations suivantes :

- a. le Responsable du traitement des données de caractère personnel est la Municipalité de Cervia ayant son siège à Cervia en Piazza Garibaldi, 1 (comune.cervia@legalmail.it);
- b. la Municipalité de Cervia a désigné comme responsable de la Protection des Données la société Lepida S.p.A, conformément à l'acte du conseil municipal n. 96/08.05.2018 (dpo-team@lepida.it);
- c. l'établissement a désigné comme responsable de la mise en œuvre des mesures nécessaires à la conformité des traitements des données de caractère personnel qui concernent cette procédure le Dirigeant du Secteur Financier Mr **Guglielmo Senni** (e - mail sennig@comunecervia.it);
- d. Le traitement de Vos données est effectué par la Municipalité de Cervia pour exercer ses activités institutionnelles. Les données de caractère personnel, sensibles et judiciaires conférés par le sujet (les données déjà acquises par le Titulaire ou acquises à travers la communication par des tiers), sont nécessaires et seront traitées par la voie électronique et informatique pour l'exécution d'une mission d'intérêt public liée à l'exercice de l'autorité publique ou pour l'exécution des obligations juridiques, ces finalités étant prévues dans le Règlement UE n. 679/2016, et en particulier dans les domaines suivants : activité d'application et recouvrement, même forcé, des taxes municipales ; enregistrement et stockage ; vérifications fiscales et de la base de données cadastrale, signalisation et échange de données avec le fisc (Agenzia delle Entrate) ; notifications imposées par loi ; procédures contentieuses fiscales devant la Commissione Tributaria de la province à Ravenne et de la Région à Bologne, Court de Cassation, Consorzi di Bonifica. La communication de Vos Données est nécessaire pour les finalités précitées. La non communication de tout ou partie des données entraîne l'annulation de la demande/déclaration et/ou l'application de pénalités éventuelles ;
- e. le traitement des données sera effectué par le personnel interne et externe de l'établissement, préalablement autorisé et désigné comme responsable du traitement, ainsi que par des tiers aux quels l'établissement peut recourir pour l'exécution de certaines activités (Hera S.p.A. en ce qui concerne la gestion de la TARI de base, Hyksos S.p.A. en ce qui concerne le portail pour la gestion de la Taxe de Séjour, le fisc (Agenzia delle Entrate Riscossione S.p.A. et Riscossione Sicilia S.p.A. pour ce qui concerne l'attribution du recouvrement forcé des taxes et autres ;
- f. pour atteindre les buts du traitement, les données pourront être communiquées, à fin d'exercer les activités institutionnelles et les formalités de compétence à : Cours des Comptes ; autorités locales ; préfecture ; fisc (Agenzia delle Entrate) ; brigade financière (Guardia di Finanza) ; Procureur de la République ; organes de police judiciaire ; Agenzia delle Entrate-Riscossioni S.p.A. et Riscossioni Sicilia S.p.A. ; trésorerie ; d'autres entreprises chargées de la gestion et du recouvrement des impôts ; Tribunal ; Commissione Tributaria de la Province et de la Région ; Court de Cassation. Dans les cas prévus par la législation les données pourront également être diffusées sur le site Web officiel de la Municipalité de Cervia en mesure strictement nécessaire à garantir la transparence dans la gestion des procédures liées à cette disposition ;
- g. les données de caractère personnel sont conservées à l'intérieur des applications des flux documentaires et de la comptabilité de l'établissement et pour la conservation réglementaire des actes ou documents qui les contiennent ;
- h. en tant que personne concernée, l'utilisateur a le droit à tout moment d'accéder à ses données de caractère personnel, d'obtenir la correction ou l'annulation des données ou la limitation du traitement le concernant, de s'opposer au traitement, d'introduire une réclamation au Contrôleur de la protection des données conformément à l'art. 77 du Règlement.

Pour prendre connaissance du renseignement sur le traitement des données en format étendu, visitez le site Web de la Municipalité de Cervia à la page dédiée à la déclaration relative à la protection de la vie privée.

Servizio Tributi

Imposta di Soggiorno
Tel. 0544.979.120 – 0544.979.298
serv-tributi@comunecervia.it

Comune di Cervia

P.iva/CF 00360090393
Piazza G. Garibaldi, 1 - 48015 Cervia (RA)
Tel. 0544.979.111 - Fax 0544.72.340
comune.cervia@legalmail.it
www.comunecervia.it